

ACCREDITATION DES CHARGE-E-S DE COURS DE L'UNIVERSITE LAVAL

Ca y est! L'accréditation des chargé-e-s de cours de l'Université Laval est officielle depuis le 11 avril! A l'instar des chargé-e-s de cours des Universités du Québec à Montréal, Chicoutimi et Rimouski, de celles et ceux de l'Université de Montréal (à la suite d'une lutte "épique") et des Maîtres de français langue seconde de l'Université Laval, les chargé-e-s de cours de l'Université Laval (Québec) se syndiquent afin de lutter contre la dégradation de leurs conditions de travail, dégradation qui ne peut qu'affecter la qualité de l'enseignement. Le Syndicat entreprendra sous peu la négociation de sa première convention collective. La FNEEQ est donc heureuse d'accueillir ce 6e syndicat de chargé-e-s de cours. Se pourrait-il que l'Université Laval ait compris la leçon servie à l'Université de Montréal eu égard à la syndicalisation des chargé-e-s de cours?

ET LA PRECARISATION...

Lors du dernier Conseil fédéral, un des sujets discutés était la précarisation de l'emploi dans l'enseignement. Les délégué-e-s ont d'abord, en atelier sectoriel des universités, étudié le rapport du Comité sur la précarisation de l'emploi dans l'enseignement ainsi que les recommandations soumises par le Bureau fédéral. Le rapport faisait particulièrement état de la situation des enseignantes et enseignants à statuts précaires, chargé-e-s de cours et temps partiels. De retour en Conseil fédéral, les délégué-e-s ont adopté une série de propositions visant entre autres à réaffirmer la nécessité de lutter pour un accès accru à la sécurité d'emploi pour toutes et tous, à revendiquer des conditions de travail égalitaires pour les personnes qui travaillent à temps partiel par rapport à celles qui travaillent à temps plein (droits et avantages au prorata du temps travaillé), à revendiquer auprès des gouvernements une politique de plein emploi ainsi qu'une réduction généralisée du temps de travail ce qui signifie la création de nouveaux emplois réguliers comportant une tâche décente. Il fut également résolu que la FNEEQ intervienne publiquement pour sensibiliser la population à la condition des précaires dans l'enseignement et plus précisément sur la nécessité d'instaurer des mesures pour limiter le double emploi.

NOUVEAU RECTEUR A L'UQAM

L'assemblée des gouverneurs de l'UQ et le ministre de l'Éducation devraient entériner bientôt la nomination de Claude Corbo comme recteur à l'UQAM. Celui-ci avait semble-t-il l'appui des divers groupes consultés pour le choix du nouveau recteur à savoir les profs, les cadres et les membres du CA. Quant aux étudiantes et étudiants, aux employé-e-s de soutien et aux chargé-e-s de cours, on n'a pas jugé bon de leur demander leur avis.

Ce choix élude la possibilité de nommer une personne de l'extérieur de l'UQAM de même que celui d'avoir une femme au rectorat. Par ailleurs, étant donné que deux candidatures émergeaient de l'intérieur de l'administration "uquamienne", il est à prévoir quelque remue-ménage dans les mois à venir... De plus, étant donné les positions adoptées par Corbo lors de la première négociation du SCCUQ, on ne doit pas s'attendre à ce que la négociation qui s'amorce soit de tout repos pour les chargé-e-s de cours! Enfin, en tant que vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, Corbo est l'artisan du dernier plan triennal qui, sous prétexte d'excellence, vise à réorienter l'UQAM vers les études avancées et la recherche, ce qui augure mal pour une revalorisation de l'enseignement du premier cycle.

CREDITS POUR LES UNIVERSITES

Sabrer dans l'éducation coûte cher. La récente coupure de 15,5 millions annoncée par le gouvernement dans le fonctionnement des universités constitue une menace de fermeture pour des facultés, des départements et des programmes. On en voit déjà des effets à l'Université de Sherbrooke. Ce n'est certes pas de cette façon que le Québec rattrapera le retard qu'il accuse en ce qui concerne la scolarisation universitaire de sa population.

Il est à peu près certain qu'une Commission parlementaire sur le financement des universités sera mise sur pied dès juin. Afin d'élaborer la position de la FNEEQ devant ladite Commission, il y aura création d'un comité de rédaction regroupant des représentantes et représentants de professeur-e-s et de chargé-e-s de cours.

NEGOCIATIONS

DU CÔTÉ DES MAITRES DE FRANCAIS LANGUE SECONDE DE L'UNIVERSITE LAVAL

Suite aux mandats confiés à l'exécutif par l'assemblée générale de la fin de mars, il est fort probable qu'un règlement intervienne d'ici peu. Les négociations en ce qui concerne le normatif sont terminées et les ententes de principe seront soumises à l'Assemblée générale qui sera tenue au cours des prochaines semaines. Il n'en demeure pas moins que des aménagements importants peuvent toujours survenir, notamment en ce qui a trait au régime d'emploi (modalités de contrats) et au bloc salarial.

MANOEUVRES PATRONALES A L'UNIVERSITE DE MONTREAL

Après avoir mené une lutte ardue pour la reconnaissance de leur Syndicat, les chargé-e-s de cours de l'Université de Montréal font face à l'exercice des pouvoirs extraordinaires du rectorat. Ce dernier profite en effet de la fin de la session, ne laissant la chance à personne de réagir, pour annoncer des coupures unilatérales sans consultation des instances (conseils de faculté, assemblées départementales, etc.). Alors, on s'attaque aux sciences humaines et aux langues et on injecte le budget qui leur était destiné dans les départements de sciences pures et informatiques. Un premier pas vers la fermeture des départements de sciences humaines?

Plus des 2/3 des 60 chargé-e-es de cours du département d'études anciennes et modernes à l'emploi au présent semestre se retrouveront sans travail à l'automne.

A LA SECTION CHARGE-E-S DE COURS - RIMOUSKI

Les négociations sont entamées depuis janvier dernier et quelques rencontres ont eu lieu. Il n'est toutefois pas à prévoir qu'il y aura énormément de discussions et d'échanges avant septembre, l'Université refusant de discuter avant d'avoir en mains l'ensemble des demandes syndicales. Or, le Syndicat a déposé jusqu'à présent les articles ayant trait aux prérogatives syndicales et est en processus de consultation auprès de ses membres sur l'ensemble des autres demandes normatives et monétaires. Le dépôt syndical sera complété d'ici la fin mai.

PROGRAMMES COURTS

Le Comité école-société élabore en ce moment un document traitant de la formation courte à l'Université. On sait que le processus de consultation est déjà en branle suite au rapport du "Comité sur le développement actuel de l'enseignement universitaire et de la place occupée par les programmes courts de l'enseignement hors-campus" (Conseil des Universités, août 1985).

LE SPUQ EN FETE

En effet, le Syndicat des professeur-e-s de l'Université du Québec célèbre ses 15 ans d'activité. Bonnes célébrations!

RAPPEL RAPPEL RAPPEL RAPPEL RAPPEL RAPPEL

N'oubliez pas la session de formation et de travail sur "l'épuisement professionnel" (burn-out) qui aura lieu les 24 et 25 avril prochains au 155 boul. Charest est à Québec (c'est à la CSN). Avez-vous rempli et retourné à la Fédération la fiche d'inscription à l'attention de Marie Roy?

